

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 37 (1991)
Heft: 24-25

Artikel: PTT contre sociétés de "repostage"
Autor: Schneeberger, Jane-Lise
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-848150>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DOSSIER

BRRR / Jane-Lise Schneeberger

PTT contre sociétés de "repostage"

Le souk aux timbres

Schweiz
Postes suisses
Svizzera

Les PTT n'hésitent pas à marchander leurs tarifs pour éviter de laisser passer de gros expéditeurs vers leurs concurrents privés. Une menace qui s'est précisée avec l'augmentation des tarifs PTT, en février. Les sociétés privées de transport de courrier pourraient bien arracher à la régie fédérale les imprimés de quelques multinationales ou organisations internationales.

Photo: Ch. Meier

Le monopole des PTT s'est effrité ces dernières années avec l'arrivée en Suisse de grandes sociétés de courrier privées. Certaines pratiquent le transport ultra-rapide de paquets ou documents, de porte à porte. D'autres, comme la géante australienne TNT-Mailfast, font du "repostage", un système plutôt mal vu par l'Union Postale Universelle. Elles groupent du courrier destiné à l'étranger et le transportent par leurs propres moyens dans des pays où elles le postent à des tarifs plus bas. Les principaux pays de repostage actuellement en Europe, sont les Pays-Bas, la Belgique et la Grande-Bretagne, qui cassent les prix pour attirer les envois de masse, et la Hongrie dont les tarifs sont largement au-dessous de la moyenne. Autre possibilité : le courrier est transporté directement dans le pays de destination, où il est affranchi à la taxe interne.

Directeur des ventes chez TNT-Mailfast, Norbert Urban précise : "Nous avons commencé en Suisse en 1987, avec 2 employés. Aujourd'hui, nous en avons 60".

Clients en or

En Suisse, les "reposteurs" ont surtout misé sur les régions de Genève, Zürich et Bâle, qui abritent de nombreuses entreprises ou organisations ayant des quantités de courrier à envoyer à l'étranger. Ces sociétés s'approchent des gros expéditeurs, en proposant de se charger de leur courrier international. Les prix ? Réponse de Norbert Urban, pour TNT : "Nous regardons ce que le client aurait payé aux PTT et nous lui offrons un rabais de 5 à

10%".

Parfois, tel ou tel buraliste postal s'aperçoit qu'un important client ne vient plus déposer ses envois massifs au guichet. Il le signale à la direction de l'arrondissement PTT. Qui va trouver le client et tente de le faire revenir sur sa décision en lui offrant de meilleurs prix. Quitte à rallonger les rabais accordés de toutes façons aux gros expéditeurs.

Rabais de gros

Depuis le 1er septembre 1989 en effet, les PTT offrent un tarif préférentiel à toutes les entreprises suisses qui ont un gros trafic postal avec l'étranger. Ces rabais dépendent de la quantité de courrier, de la régularité, et du travail fait par l'expéditeur (si les envois sont ficelés, triés et mis en sacs, le rabais sera d'autant plus important).

Dans le cadre des augmentations annoncées pour février 1991, les PTT ont aussi adapté ces rabais de quantité. Mais ces nouveaux chiffres ne sont pas inébranlables. C'est ce qu'admet Georges Champoud, à la Direction Générale : "Naturellement, on peut discuter de ce tarif de gros. En fonction du marché, de la quantité de courrier... Les PTT veulent une approche plus commerciale sur ce plan-là".

Retour des infidèles

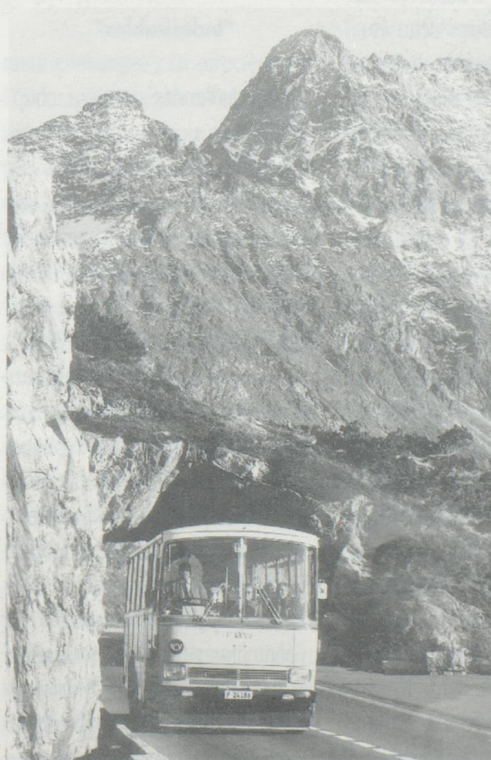
L'arrondissement de Genève, avec les organisations internationales, a la plus forte concentration de "gros expéditeurs". Qui remettent aux PTT 500 à 800 tonnes d'imprimés par année. A Genève, la régie fédérale lutte depuis quelques années pour

empêcher cette clientèle de passer aux privés. Voire pour la leur reprendre. Exemple : l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et le Bureau International du Travail (BIT) sont revenus dans le giron des PTT après avoir flirté quelques mois avec les privés. Leur retour a été motivé par l'introduction des rabais de quantité.

Commentaire de Norbert Urban : "Nous avons perdu l'OMS et le BIT. Mais je pense que les PTT perdent sur chaque envoi. Ils tenaient à emporter l'affaire. Aujourd'hui, les PTT jouent aux privés. Ils font des rabais à la tête du client".

Jean-Claude Fidanza, des PTT-Genève : "Nous comprenons que ces organisations internationales soient préoccupées par leurs frais de courrier, vu que leur budget est sévèrement contrôlé par les pays membres. Cela dit, nos concurrents privés ont le beau

rôle, puisqu'ils n'ont pas à assurer la distribution du courrier. Ils ont leur propre flotte d'avions pour l'amener dans des pays où les taxes sont intéressantes, et là, ils ne font que le remettre aux guichets de la poste. Tandis que les postes, elles, sont tenues d'entretenir des réseaux de distribution jusque dans les coins les plus retirés du pays. Cela coûte cher". ■



L'image idyllique de la Poste Suisse commence à être menacée.
Photo : ONST